



Le solde du commerce extérieur des produits agroalimentaires est en forte baisse par rapport à l'année 2022. Cela s'explique par le niveau anormalement élevé du prix des céréales en 2022. L'excédent de ce secteur est revenu à 6,9 milliards € (md€) contre 10,6 md€ en 2022.

Par ailleurs, le déficit des fruits et légumes augmente cette année encore de 500 millions d'euros (M€). En revanche, le déficit des produits de la pêche diminue de 600 M€. L'excédent des boissons baisse de 800 M€ après le record de 2022 à 16 Md€. C'est principalement dû aux spiritueux car l'excédent des vins et champagne ne perd que 300 M€ et reste à près de 11 Md€ en 2023.

[EN SAVOIR PLUS](#)